

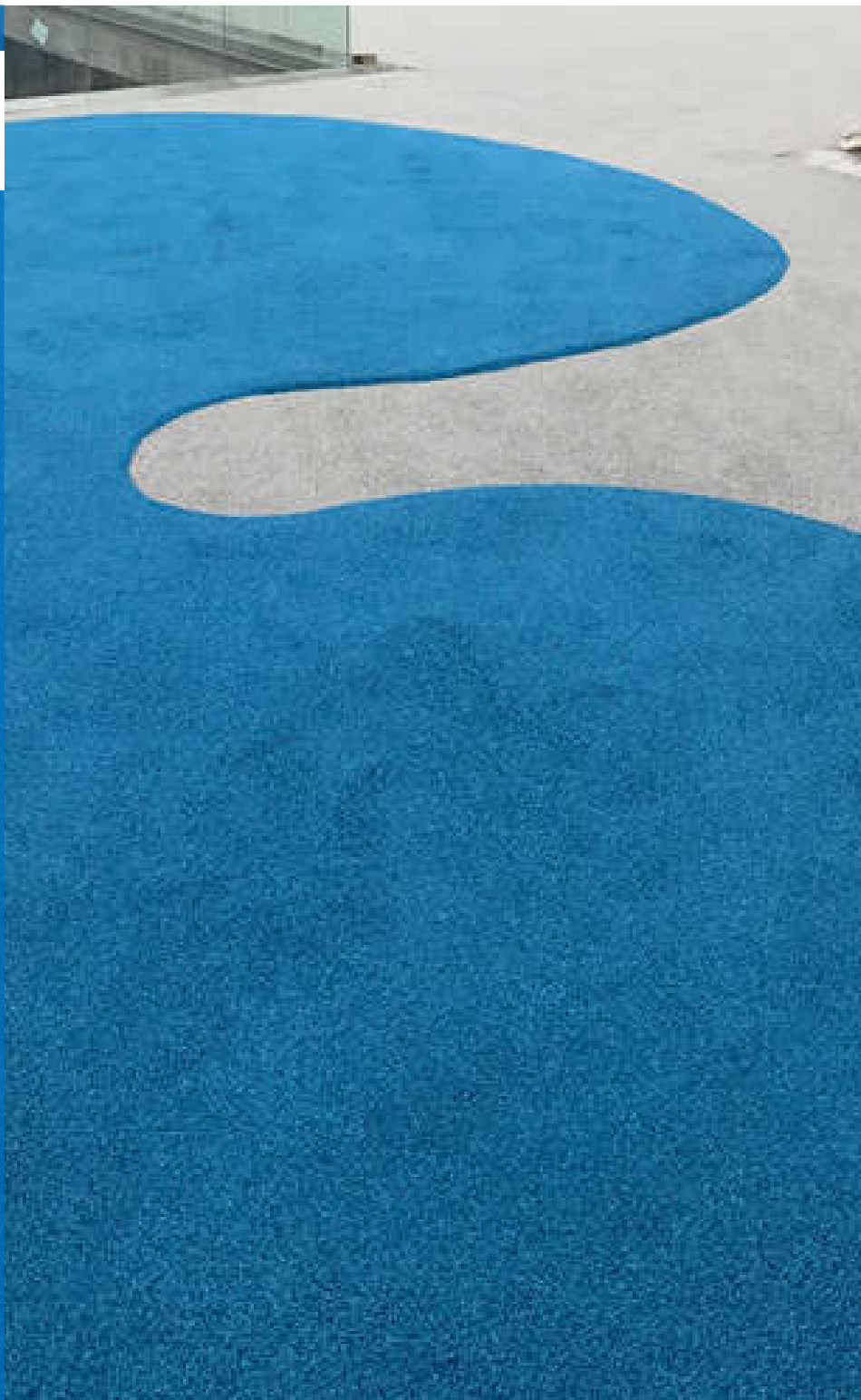


Relevant des normes
NF EN 14877
DIN EN 1177

ALSAN® Floorsport PG est un revêtement de sols multisports (Play Ground), acoustique, décoratif et drainant, à base de granulés de caoutchouc en EPDM 60 shore A teintés dans la masse et de liants polyuréthane monocomposants sans solvant.

Doté d'une sous couche de sécurité il permet de palier aux hauteurs de chutes critiques les plus élevées.

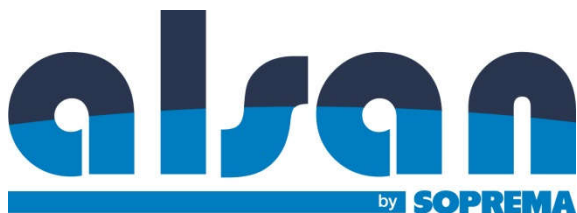
Ce système peut être appliqué en finition décorative directement sur une étanchéité liquide ALSAN PUR ou PMMA ou également en couche esthétique comme revêtement de sol.



REVÊTEMENT
DE SOLS MULTISPORTS
ACOUSTIQUE,
DÉCORATIF, DRAINANT
EN GRANULÉS DE
CAOUTCHOUC
EPDM 60 shore A

ALSAN FLOORSPO PG

SOPREMA
GROUPE



Alsan 115	Primaire PU 1K HES
Alsan 116	Primaire PU 1K HES UV
Alsan 815	Liant PU 1K HES
Alsan 816	Liant PU 1K HES UV
Alsan 886	Granulés EPDM 60 sh A
Alsan 008	Agent de lissage
Alsan 010	Nettoyant sans COV

DESCRIPTION DU SYSTÈME

Le système ALSAN FloorSport PlayGround est recommandé pour la réalisation des surfaces de sport en plein air : athlétisme, tennis et activités multisports relevant de la norme NF EN 14877 et DIN EN 1177. C'est un revêtement coulé sans joint à base de granulés de caoutchouc, teintés dans la masse, EPDM 60 Shore A de 1-3.5 mm (Alsan 886) mélangés à un liant polyuréthane mono composant sans solvant (Alsan 815). L'ensemble est mélangé sur chantier puis appliqué frais dans frais au moyen d'une flamande ou d'un finisher sur un primaire polyuréthane mono composant sans solvant (Alsan 115). Le primaire et le liant sont également disponible en version UV (aliphatique Alsan 116 et Alsan 816) afin d'obtenir pour certains coloris une grande stabilité en extérieur aux UVs. Les granulés sont disponibles en plusieurs teintes unies. En fonction des besoins une sous-couche spécifique peut-être mise en œuvre sur une épaisseur variable afin d'augmenter les performances amortissantes.

COMPOSITION DU SYSTEME

Le procédé ALSAN FloorSport PG est un système composé d'un primaire Alsan 115 (ou 116) mis en œuvre frais dans frais et d'un liant Alsan 815 (ou 816) assurant la cohésion des granulés EPDM 60 shA Alsan 886.

STRUCTURE DU REVÊTEMENT

Sous couche de sécurité à épaisseur variable :

- Primaire Alsan 115 à raison de 0.15 - 0.20 kg/m².
- Mélange de 1.1 kg de liant Alsan 815 à 9 kg de granulés EPDM Alsan 886 RECY, 1-4 mm par m² et cm d'épaisseur de sous couche de sécurité souhaitée en fonction du HCC (HC) souhaité.

Couche noble de finition :

- Primaire Alsan 115 (ou 116) à raison de 0.15 - 0.20 kg/m².
- Mélange de 1.8 kg de liant Alsan 815 (ou 816) à 9 kg de granulés EPDM Alsan 886, 1-3.5 mm par m².

DOMAINES D'EMPLOIS

ALSAN FloorSport PG est recommandé pour la réalisation des surfaces de sport en plein air : athlétisme, tennis et activités multisports relevant de la norme NF EN 14877 et DIN EN 1177.



SUPPORTS

Supports neufs

Supports bitumineux non poreux ou supports à base de liant hydraulique.

Nomenclature des supports

Il est appliqué sur support à base de liant hydraulique, type dalles, conformément au DTU 21 (norme NF P 18-201).

Planchers dalles avec continuité sur appuis :

- dalle pleine en béton armé coulée in situ,
- dalle pleine coulée sur pré dalles en béton armé,
- dalle pleine coulée sur pré dalles en béton précontraint.

Planchers nervurés à poutrelles en béton armé ou en béton précontraint.

Exigences relatives au support

Planéité

Aucune flèche supérieure à 5 mm sous la règle de 2 m et aucune flèche supérieure à 2 mm sous la règle de 20 cm ne doit être relevée après déplacement en tous sens à la surface du support.

État de surface

Conforme aux dispositions décrites respectivement dans le DTU 21 (norme NF P 18-201) et le DTU 13.3 (norme NF P 11-213).

Propreté et cohésion

Le support doit être sain et résistant : ni friable, ni poudreux et exempt de laitance de ciment et de particules non adhérentes (pulvérulence). La surface doit être exempte de résidus qui modifient les propriétés de mouillage tels que huiles, graisses, acides gras, plâtres, enduits,... et de tâches diverses telles que peinture, plâtre, goudron, rouille, produits pétroliers,...

Porosité

La porosité de surface détermine l'application d'une ou deux couches de primaire. Elle est contrôlée par essai d'absorption à la goutte d'eau.

CONDITIONNEMENTS ET STOCKAGE

Désignation	Conditionnement (Conditionnement spécifique nous consulter : 220 kg...)	Stockage Les produits doivent être conservés entre +5°C et +30°C
Alsan 115-815	seau métal de 25 kg	12 mois
Alsan 116-816	seau métal de 25 kg	6 mois
Alsan 886	Sac de 25 kg	NC
Alsan 008	Jerricane de 10 kg	12 mois
Alsan 010	Jerricane de 10 kg	36 mois

AVANTAGES

- Epaisseur nominale de 10 mm, coulage en épaisseur jusqu'à 12 cm et plus.
- Bonne résistance à l'abrasion
- Anti-glissant grâce à sa surface plus ou moins structurée
- Résistant au gel
- Drainant
- Entretien facile au jet d'eau
- Le revêtement s'applique avec ou sans joints

PRECONISATIONS DE POSE

Préparation du support

Vérifier avant tout la forme de pente sur la dalle. Le revêtement étant drainant, aucune rétention d'eau, flash ou contre pente ne doit apparaître avant l'application.

Le support doit être suffisamment résistant aux contraintes d'application que ce système implique. La préparation du support se fait par grenailage, ponçage diamant ou rabotage, ce qui permet d'enlever la laitance du béton et d'ouvrir la porosité du sol pour une parfaite adhérence du revêtement.

Une aspiration parfaite doit être effectuée. Le béton ou mortier doit avoir au minimum 28 jours de séchage et moins de 4% d'humidité.

APPLICATION DU PRIMAIRE

Le primaire s'applique au rouleau à poils mi longs frais dans frais à l'avancement en une couche à raison de 150-200 g/m².

APPLICATION DES GRANULÉS

Les granulés seront mélangés au liant à raison de 1 sac de granulats de 25 kg pour 5 kg de liant. Le mélange est considéré comme optimal dès lors que l'ensemble des granulés sont mouillés par le liant.

Le mélange sera appliqué pour une épaisseur nominale de 10 mm.

Le mélange sera appliqué sur le sol à l'aide d'une flamande. Les granulés seront tout d'abord répartis en épaisseur constante et serrés entre eux par un mouvement de « poussé tiré ». Une fois le granulé bien serré, il sera lissé soigneusement afin d'obtenir une surface lisse et compacte.

NETTOYAGE DU MATERIEL

Le matériel de mise en œuvre sera être nettoyé au moyen de Diluant L ou de notre solvant sans COV Alsan 010. Il ne faut en aucun cas utiliser ces produits comme agent de dilution dans les différentes résines.

MISE EN SERVICE

Accessible piétons avec précaution au bout de 24 h.

La résistance maximale est atteinte au bout de 7 jours (à 20 °C, Hr : 50%).

Attention : ne pas déverser d'eau durant la polymérisation (en cas de déversement accidentel sécher la surface immédiatement car risque de blanchiment et de micro-bullage).

ENTRETIEN

En extérieur l'eau de pluie participe activement au nettoyage du revêtement. Dans le cas d'un nettoyage volontaire on retiendra l'utilisation d'un jet d'eau, ou d'un nettoyeur basse pression. Il est également possible d'utiliser une mono-brosse à bras ou auto-portée équipée d'une brosse nylon à poils souples.

RESULTATS DES ESSAIS

Performance acoustique

Essais Acoustiques CSTB Réduction du bruit de choc et de la sonorité à la marche (NF EN ISO 10140-1/3/4/5, NF EN ISO 12999-1, NF EN ISO 717-2, NF S 31-074). Essais sur dalle béton armée de 150 mm / 350 kg.m-3. Coulage et adhérence in situ sur dalle CSTB (Nouvelle disposition CSTB 2016).

Systèmes	Réduction du bruit de choc ΔL_w (dB)	Sonorité à la marche $L_{n,e,w}$ (dB)
FloorSport PG 10	18 dB	61 dB : Classe A

Essais Feu

Essais feu réalisés sur support M0 conformément à la norme EN 13501-1 + A1 : 2013.

Système	Composition du système	Classement
FloorSport PG 10	10 mm de Alsan 886	Dfl-s1
FloorSport PG 30	10 mm de Alsan 886 20 mm de Alsan 886 GS RECY	
FloorSport PG 60+	10 mm de Alsan 886 50 mm de Alsan 886 GS RECY (+) : la couche Alsan 886 GS RECY est valable à 50 mm et au-delà.	

HCC - HIC

Valeurs de HCC – HIC obtenues selon NF EN 1177.

Alsan Floorsport PG	Epaisseur	Hauteur Critique de Chute Head Injury Criterion
Floorsport PG 40	40 mm (30+10)	1.30 m
Floorsport PG 60	60 mm (50+10)	1.60 m
Floorsport PG 80	80 mm (70+10)	1.80 m
Floorsport PG 100	100 mm (90+10)	2.00 m
Floorsport PG 120	120 mm (110+10)	2.30 m

Performances mécanique

Propriété	Procédure de test	Condition de test		Exigence	Résultats (valeur moyenne)
Glissance	EN 13036-4	(23±2)°C	Sec	80 à 110	81
			Humide	55 à 110	58
Absorption des chocs	EN 14808	(23±2)°C	Sec	25 à 70 %	42 %
			Après un vieillissement accéléré		43 %
Déformation verticale	EN 14809	(23±2)°C	Sec	≤ 6 mm	1.9 mm
Rebond de la balle	EN 12235	(23±2)°C	Sec	≥ 85 %	100 %

Caractéristiques du matériau

Propriété	Procédure de test	Condition de test		Exigence	Résultats (valeur moyenne)
Perméabilité	EN 12616	(23±2)°C	- - -	≥ 150 mm/h	10773 mm/h
Résistance à l'usure	EN ISO 57701	(23±2)°C	Non vieilli	≤ 4,0 gr	1.60 gr
			Après une exposition aux intempéries artificielles		1.82 gr
Perte de couleur	EN ISO 20105-A02	Après une exposition aux intempéries artificielles		≥ 3	4
Propriétés en traction	EN 12230	Sans vieillissement		Résistance à la traction ≥ 0.4 MPa	0.44 MPa
		Après un vieillissement accéléré (23±2)°C		Allongement à la rupture ≥ 40%	0.41 MPa
					61 %

Exigences environnementales

Paramètres de la mesure	Exigences	Limite de vérification	Résultats de mesures	Vérification	
				Éluat /extrait obtenue selon	Procédure de test
COD	≤ 50 mg/l ^a ≤ 100 mg/l ^a	3 mg/l	9.9 mg/l	6.3.2 et 6.3.3	6.3.5
EOX	≤ 100 mg/kg	5 mg/kg	< 5 mg/kg	6.3.4.2	6.3.4.2
Plomb (Pb)	< 0.025 mg/l	0.002 mg/l	< 0.0026 mg/l	6.3.2	6.3.6
Cadmium (Cd)	≤ 0.005 mg/l	0.0002 mg/l	< 0.0002 mg/l	6.3.2	6.3.6
Chrome (Cr) total	≤ 0.05 mg/l	0.001 mg/l	< 0.001 mg/l	6.3.2	6.3.6
Chrome VI (Cr VI)	≤ 0.008 mg/l ^b	0.008 mg/l	< 0.005 mg/l	6.3.2	6.3.6
Mercurure (Hg)	≤ 0.001 mg/l	0.001 mg/l	< 0.001 mg/l	6.3.2	6.3.6
Zinc (Zn)	≤ 0.5 mg/l	0.004 mg/l	< 0.04 mg/l	6.3.2	6.3.6
Etain (Sn)	≤ 0.04 mg/l	0.02 mg/l	< 0.02 mg/l	6.3.2	6.3.6
Odeur	Description	-	Typique	-	-
Apparence externe	Description	-	Rouge	-	-
Paraffines Chlorées	Sont à déterminer ^c	15 mg/kg	Non décelable	6.3.8.1 et 6.3.8.2	6.3.8.1 et 6.3.8.2
Phthalates	Sont à déterminer ^c	15 mg/kg	Non décelable	6.3.9	6.3.9

^a Les teneurs COD qui dépassent les 100 mg/l dans une solution aqueuse de 24h(fabriquée selon 6.3.2) ne satisfont pas aux exigences (critères éliminatoires). Dans le cas où les concentrations de COD dans l'éluat de 24h se situent entre 50 mg/l et 100 mg/l, il est possible de se reporter à l'éluat de 48h (fabriqué selon 6.3.3) pour l'évaluation du respect du critère de 50 mg/l pour les COD.

^b Comme les procédures normalisées au moyen de la spectrophotométrie (cf. DIN 38405-24) ou Chromatographie à échange d'ions (cf. DIN EN ISO 10304-3) ne peuvent saisir que des concentrations de Cr VI ≥ 0.05 mg/l, seules les teneurs de Cr ≤ 0.008 mg/l satisfont à ces exigences. Si cela n'est pas le cas, alors les concentrations de CR VI ≤ 0.008 mg/l doivent être prouvées au moyen de procédures non normalisées.

^c Actuellement, il n'y a aucune valeur limite de paraffines chlorées et de phtalates. Les concentrations sont à déterminer pour l'expérience. La limite de détection pour l'examen analytique de phtalates et des paraffines chlorées des composants de sol de sport se situe à 15 mg/kg en mode TIC du spectromètre de masse.

^d Limite de détection selon DIN32645.

**Le groupe SOPREMA
à votre service**

SOPREMA
GROUPE

e-mail : contact@soprema.fr – www.soprema.fr

SOPREMA GROUPE - 14 RUE DE SAINT-NAZAIRE - CS 60121 - 67025 STRASBOURG CEDEX - France TÉL. : +33 3 88 79 84 00 - FAX : +33 3 88 79 84 01 - SOPREMA SAS AU CAPITAL DE 50 000 000 E. SIEGE SOCIAL : 14 RUE DE SAINT-NAZAIRE - 67100 STRASBOURG.

ADRESSE POSTALE : CS 60121 - 67025 STRASBOURG CEDEX. RCS STRASBOURG : 314 527 557. SOPREMA se réserve, en fonction de l'évolution des connaissances et des techniques, de modifier sans préavis la composition et les conditions d'utilisation de ses matériaux donc subséquemment leur prix. En conséquence toute commande ne sera acceptée qu'aux conditions et aux spécifications techniques en vigueur au jour de la réception de celle-ci.

COLORIS

Les coloris standard sont représentés ci-après. La codification GSXXX est la contraction du coloris RAL standard RAL X0XX.



GS 101 □



GS 104 □



GS 106 □



GS 111 □



GS 112 □



GS 113 □



GS 114 □



GS 115 □



GS 128 □



GS 204 □



GS 211 □



GS 300 □



GS 304 □



GS 309 □



GS 313 □



GS 316 □



GS 317 □



GS 405 □



GS 407 □



GS 412 □



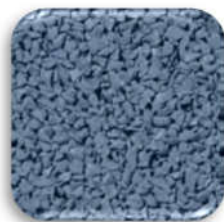
GS 500 □



GS 502 □



GS 509 □



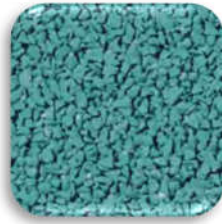
GS 514 □



GS 515 □



GS 517 □



GS 518 □



GS 519 □



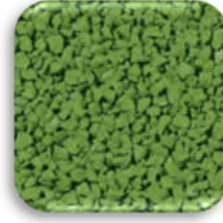
GS 524 □



GS 600 □



GS 611 □



GS 617 □



GS 621 □



GS 625 □



GS 632 □



GS 705 □



GS 715 □



GS 732 □



GS 734 □



GS 735 □



GS 737 □



GS 746 □



GS 801 □



GS 814 □



GS 817 □



GS 824 □



GS 904 □



GS 916 □